



# PRÉCONISATIONS DE POSE

vêtures extérieures



1

Retirer les lames de leur emballage. Les lames de bardage seront soigneusement stockées à l'abri des intempéries avant la pose.

2

La pose d'un bardage s'effectue uniquement sur une paroi verticale revêtue d'un film pare-pluie (sauf si la paroi est étanche).

3

Un bardage se pose sur une ossature en bois traité classé 2 (insecticide, fongicide et anti-termite). L'écartement des tasseaux variera de 40 à 60 cm.

4

La pose en quinconce ou en discontinu des tasseaux laissera circuler l'air pour faciliter la ventilation entre le bardage et le mur. La lame d'air doit impérativement être de 22 mm minimum.

5

Prévoir l'installation d'une grille anti-rongeurs ainsi qu'une moustiquaire pour les ventilations basses et hautes.

6

La première lame devra être fixée à 30 cm minimum du sol afin d'éviter toute projection ou remontée d'humidité en cas de pluie. De plus, les languettes seront toujours orientées vers le haut pour assurer l'écoulement de l'eau. Toute zone de végétation doit être distante de 80 cm minimum de votre bardage.

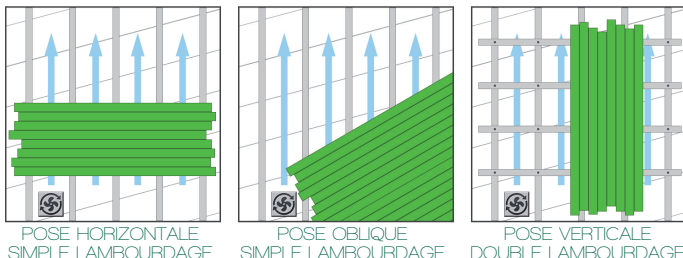
7

Utilisez uniquement des pointes inox pour la fixation de votre bardage. Il conviendra de protéger les points de fixation et de traiter les coupes.

## REMARQUES :

- Pour le Colorlames®, Trendylames® et le Technilames® il est essentiel d'appliquer un gel kodrin sur les pointes apparentes ainsi que sur la totalité des coupes (retrouvez ces produits page 88)

- Pour les bardages traités par autoclave vert ou marron, nous recommandons la même attention pour les pointes apparentes ainsi que les coupes. (retrouvez ces produits page 88)



POSE HORIZONTALE  
SIMPLE LAMBOURDAGE

POSE OBLIQUE  
SIMPLE LAMBOURDAGE

POSE VERTICALE  
DOUBLE LAMBOURDAGE

**SE RÉFÉRER AU D.T.U 41.2**